

Le gymnase est-il dangereux pour la santé ?

Des représentants du SNEP et du FSU ont rencontré l'équipe d'EPS du collège du Bois-d'Orceau. Pour évoquer les conditions de travail et celles d'accueil dans le gymnase.

Il y a quelques jours, le déplacement de représentants du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) du Calvados et de la Fédération syndicale unitaire (FSU) avait pour but d'évoquer les conditions de travail des enseignants d'EPS et celles d'accueil des élèves du collège du Bois-d'Orceau, dans le gymnase.

L'objectif était aussi de relayer la parole et les interrogations des enseignants et d'essayer d'apporter des éléments de réponse après deux récents signalements déposés dans le registre de santé sécurité au travail de l'académie de Normandie. En effet, un certain nombre de questions ont alerté les représentants élus du personnel qui à leur tour ont alerté la direction des services départementaux du Calvados de l'Éducation nationale.

Pour la section départementale du SNEP-FSU et du SNUEP-FSU, « **au premier coup d'œil, le constat est sans appel : le gymnase ne répond plus au standard actuel et peut potentiellement être dangereux. Et pourtant, il accueille plus de 400 collégiens, auxquels il faut ajouter les élèves de primaire et tous les élèves et adultes des associations qui pratiquent leur sport au gymnase. Tout le monde s'accorde à dire que la situation qui dure depuis des années ne pourra rester en l'état indéfiniment.** »

De l'amiante dans la couverture ?

La principale inquiétude des professeurs d'éducation physique réside « **dans la présence éventuelle d'amiante dans la couverture du gymnase** ».

« **On ne peut pas accepter que des ballons, entre autres, viennent percuter ces tôles potentiellement dangereuses et que les usagers respirent cette poussière chargée de fibre d'amiante inodore, incolore et invisible** », assurent-ils.

Tout en poursuivant : « **L'absence de diagnostic technique amiante DTA à jour ne rend pas les conditions plus sereines quant à l'utilisation de ce bâtiment. Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur les propriétaires de cette installation mais plutôt de se positionner en lanceur d'alerte, en**

mettant en avant le principe de précaution et en cherchant des solutions constructives et adéquates », confie Jean-Marie Grignon, du SNEP-FSU du Calvados.

Pas d'isolation, ni de chauffage

La deuxième difficulté que rencontrent les enseignants, dans l'exercice de leur métier, réside dans la gestion de la température de cette installation avec un système de chauffage qu'ils qualifient d'inopérant – seulement une rampe de chauffage sur quatre fonctionne – et avec une isolation inexistante.

« Un triste record a été battu il y a peu, avec -4°C. Ce gymnase peut être qualifié aisément de bâtiment énergivore et de vraie passoire thermique. La balle est dans le camp des élus. Mais, s'ils le souhaitent, nous pouvons être force de propositions. »



Une délégation syndicale du SNEP et du FSU est venue à la rencontre des professeurs d'EPS du collège du Bois-d'Orceau, pour évoquer avec eux les conditions de travail et d'accueil des élèves dans le gymnase. Ouest-France